COMMUNIQUE DE PRESSE | BRUXELLES, 20 MAI 2026, 7h00 – Elia Group (Euronext : ELI)

Déclaration intermédiaire : Elia Group Q1 2026

Informations réglementées

Faits marquants

- Confirmation des prévisions financières pour 2026
- Elia Group poursuit la mise en œuvre de sa stratégie de financement avec l'émission d'une nouvelle obligation hybride de €900 millions
- Belgique : publication du projet de méthodologie tarifaire et début de la consultation publique
- Allemagne : publication de la deuxième version du projet de plan de développement du réseau électrique 2037/2045, intégrant un feedback approfondi des stakeholders, ainsi qu'un nouveau scénario de forte demande
- Avancées significatives sur des projets clés en Belgique (Ventilus, Massenhoven-Van Eyck et Boucle du Hainaut) et en Allemagne (Ostwind 3 et 4, Gennaker), qui renforcent notre confiance dans notre capacité à réaliser notre CAPEX de €6,8 milliards

PERSPECTIVES FINANCIERES POUR 2026

Pour 2026, Elia Group réitère ses prévisions annuelles et s'attend à enregistrer un résultat net attributable à Elia Group compris entre **€690 millions et €740 millions**, intégrant le coupon de l'émission hybride de €900 millions récemment réalisée.

- **En Belgique,** compte tenu d'un OLO belge à 10 ans d'environ 3,2% pour l'année, nous visons un résultat net (ajusté) compris entre €290 millions et €320 millions, alors que nous envisageons d'investir quelque €1,7 milliard en 2026. La réalisation de ce programme d'investissement est toujours exposée à des risques externes.

- **En Allemagne (100%),** compte tenu d'un taux de base de 2,9% pour le rendement régulatoire des capitaux propres, nous visons un résultat net (ajusté) situé dans une fourchette entre €585 millions et €625 millions, alors que nous envisageons également d'investir quelque €5,1 milliards en 2026. La réalisation de ce programme d'investissement est toujours exposée à des risques externes.

- **Le segment non régulé et Nemo Link,** qui comprend le rendement de Nemo Link, le rendement des activités non régulées (en particulier re.alto, EGI, WindGrid et energyRe Giga) et les coûts opérationnels

inhérents à la gestion d'une holding, devraientt entraîner une perte au niveau du résultat du Groupe à concurrence d'un montant situé entre -€30 millions et -€10 millions. Cette perte inclut une contribution positive d'environ €25 millions de Nemo Link, en fonction de la disponibilité de l'interconnexion.

Les directives ne prennent pas en compte d'éventuelles opérations de M&A.

ÉVOLUTION RÉGULATOIRE

Belgique : publication du projet de méthodologie tarifaire et début de la consultation publique

Elia Transmission Belgium (ETB) et la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) ont terminé la phase de dialogue bilatéral relative à la méthodologie tarifaire pour la période régulatoire 2028-2031. Les deux parties sont parvenues à un accord sur un projet de méthodologie. Le résultat de ce dialogue a été publié par la CREG le 17 avril 2026, marquant le début de la consultation publique sur la méthodologie proposée. À l'issue de la consultation publique, prévue le 15 mai 2026, la CREG devrait adopter une décision finale approuvant la méthodologie tarifaire, et la transmettre au Parlement belge. La méthodologie tarifaire définitive pour la période 2028-2031 devrait être publiée au plus tard le 30 juin 2026.

Les principes clés de la méthodologie proposée sont largement alignés sur le cadre régulatoire actuel. Le modèle régulatoire reste un modèle « cost-plus », garantissant la récupération de l'ensemble des coûts raisonnables, y compris les coûts financiers selon le principe de la dette intégrée, ainsi qu'une rémunération appropriée. Dans le cadre de la méthodologie proposée, le rendement régulatoire continue de se composer de 3 éléments : (i) une rémunération équitable déterminée sur la base du modèle d'évaluation des actifs financiers (CAPM), (ii) une composante incitative liée à la performance opérationnelle, et (iii) une prime de risque applicable aux projets MOG I & II. Comme durant la période tarifaire actuelle, le ratio de gearing des fonds propres est fixé à 40 % de la base d'actifs régulés (RAB). Pour la part des fonds propres correspondant au ratio de gearing régulatoire, ETB a droit à une rémunération équitable fondée sur le rendement moyen journalier de l'obligation de l'État belge à 10 ans (OLO), auquel est appliquée une prime de risque pondérée (inchangée à 3,50 %), ajustée par un facteur bêta (inchangé à 0,69). Ce mécanisme permet à la rémunération équitable de s'adapter dynamiquement à l'évolution du contexte macroéconomique. La part des fonds propres excédant le ratio de gearing régulatoire (> 40 % de la RAB) est rémunérée sur la base du même taux de référence OLO, majoré de 70 points de base, conformément à la méthodologie tarifaire actuelle. La méthodologie proposée prévoit par ailleurs la suppression de la distinction entre la RAB existante et la nouvelle RAB, ce qui conduirait à un niveau de rémunération uniforme applicable à l'ensemble des actifs régulés. En outre, le taux de référence OLO serait soumis à un plancher de 1 % pour l'ensemble des fonds propres, afin d'atténuer l'impact de périodes prolongées de taux d'intérêt très bas. L'application de ce plancher implique cependant un coût, ETB devant acquitter une prime estimée à environ 0,06 % durant la période tarifaire 2028-2031, indépendamment de l'évolution du taux OLO.

Sur la base des prévisions publiées par le Bureau fédéral du Plan, prévoyant un taux OLO moyen de 3,4 % au cours de la période régulatoire 2028-2031, la rémunération équitable devrait correspondre à un rendement régulatoire

moyen des fonds propres après impôts d'environ 5,8 %. La rémunération liée à la prime MOG I & II, inchangée à 1,40 %, continue de s'appliquer aux investissements relatifs au projet de l'Île Princesse Élisabeth (l'île énergétique offshore et les installations en courant alternatif). Cette composante devrait contribuer à hauteur d'environ 0,3 % au rendement des fonds propres.

La méthodologie tarifaire proposée comprend un total de 18 mécanismes incitatifs, contre 16 dans le cadre actuel. 4 nouveaux incitants à fort impact sociétal positif ont été introduits. Ils portent notamment sur le respect des enveloppes de coûts approuvées pour les projets d'investissement, ainsi que sur le renforcement du réseau vertical conformément aux cadres de planification régionaux. À l'inverse, 2 incitants existants, dont celui lié à la mise en service dans les délais de certains investissements, ont été supprimés. Dans ce contexte, les incitants devraient générer un rendement des fonds propres après impôts d'environ 2,0 %.
Sur la base des paramètres de la méthodologie proposée, et en supposant un taux OLO moyen de 3,4 % ainsi qu'une réalisation effective des objectifs incitatifs, le rendement total moyen des fonds propres après impôts pour la période 2028-2031 devrait s'établir à environ 8,1 %.

FINANCEMENT

Eurogrid – Facilité de crédit renouvelable verte de €5,25 milliards

Eurogrid a signé une nouvelle facilité de crédit renouvelable (RCF) verte de €5,25 milliards, remplaçant et augmentant ses lignes de crédit existantes. Cette opération renforce significativement la liquidité, tout en soutenant le maintien des notations de crédit investment grade. Première RCF verte de plusieurs milliards d'euros conclue par un grand emprunteur européen, cette facilité est alignée sur le Green Financing Framework d'Eurogrid et soutient l'accélération du programme d'investissements du Groupe. Avec près de 100 % des investissements alignés sur la taxonomie européenne, Eurogrid est idéalement positionnée pour développer davantage des structures de financement vertes de type « pure play ».

ETB – Facilité de crédit renouvelable liée à la durabilité de €2,0 milliards

ETB a signé une nouvelle facilité de crédit renouvelable liée à la durabilité de €2,0 milliards, renforçant sa position de liquidité et liant les conditions financières à l'atteinte d'objectifs de performance en matière de climat, de biodiversité et de santé et sécurité. Avec plus de 90 % de son CAPEX et des revenus alignés sur la taxonomie européenne, ETB dispose de la possibilité de convertir cette facilité en un prêt à finalité verte, conformément aux prochaines lignes directrices de la Loan Market Association (LMA), soulignant ainsi son engagement continu en faveur de la finance durable.

Elia Group fait progresser sa stratégie de financement avec une nouvelle émission hybride

Elia Group SA/NV a procédé avec succès à l'émission de €900 millions d'instruments hybrides, poursuivant ainsi la mise en œuvre de sa stratégie de financement tout en en réduisant le profil de risque. Les nouveaux hybrides portent un coupon fixe de 4,625 % jusqu'au (exclu) 5 août 2031, puis sont révisés tous les cinq ans par la suite, et sont remboursables à partir du 5 mai 2031. À la suite de l'annonce, en 2023, d'un besoin en fonds propres d'environ €4 à €4,5 milliards pour soutenir le plan d'investissement 2024–2028, ainsi que de l'augmentation de capital de €2,2 milliards réalisée début 2025, cette opération témoigne de la poursuite de l'exécution d'une stratégie de financement diversifiée.

L'émission, qui a été bien accueillie par les investisseurs institutionnels, soutient les investissements dans les activités régulées d'Elia Group ainsi que ses besoins généraux de financement, tout en restant pleinement alignée avec sa politique financière disciplinée, la solidité de son bilan et son profil investment-grade.

DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU

La consultation publique marque une nouvelle phase du projet Ventilus avec l'obtention du permis de construire

Le permis d'urbanisme pour Ventilus a été octroyé le 27 avril 2026. Le projet Ventilus entre ainsi dans la phase de préparation des travaux, en vue d'un démarrage de la construction peu après l'été. Le projet constitue un élément clé pour permettre l'intégration de l'énergie éolienne offshore dans le réseau belge et résoudre la congestion structurelle en Flandre occidentale. La consultation publique relative à ce projet s'est déroulée en deux phases, en novembre-décembre 2025, puis en février-mars 2026. Pendant la première période de consultation, ETB a organisé une séance d'information légalement obligatoire et sept autres séances dans les communes concernées. Le permis octroyé accorde une attention maximale aux préoccupations exprimées par les stakeholders. Néanmoins, des recours concernant le plan d'aménagement sont toujours en cours et d'autres recours contre le permis sont attendus. À ce stade, la mise en service de Ventilus est prévue pour 2030.

Mise en service de la ligne Massenhoven-Van Eyck, qui augmente fortement la capacité de transport et soutient l'électrification

En janvier 2026, ETB a mis en service la ligne à haute tension rénovée Massenhoven-Van Eyck, après cinq années de travaux, ce qui marque une étape majeure dans le renforcement du réseau de transport belge. Cette liaison s'étend sur 92 kilomètres, répartis sur 15 communes, et renforce l'ossature 380 kV du système électrique belge. Sa modernisation permet de transporter jusqu'à trois fois plus d'électricité sur la ligne, et contribue à améliorer la sécurité d'approvisionnement, à réduire la congestion du réseau et de faciliter les échanges d'électricité entre la Belgique et les Pays-Bas, contribuant ainsi au bon fonctionnement du marché européen de l'électricité.

Boucle du Hainaut : dépôt du rapport sur les incidences environnementales

Le projet Boucle du Hainaut a franchi une étape majeure le 20 mars 2026 avec le dépôt du rapport final d'étude d'incidences sur l'environnement auprès du Gouvernement wallon. Cette étude indépendante repose sur une analyse approfondie et un processus de consultation et évalue près de 3 millions d'alternatives de tracé, fournissant une base solide pour les prochaines étapes du processus d'octroi de permis, notamment la révision du plan de secteur et l'identification d'un corridor privilégié. Sous réserve des décisions politiques à venir, la mise en service est actuellement prévue entre 2032 et 2033.

Ostwind 3 atteint une phase avancée avec l'installation de la plateforme offshore

En Allemagne, 50Hertz a franchi une étape importante du projet Ostwind 3, avec l'installation de la plateforme offshore « Jasmund » en mer Baltique, à environ 40 kilomètres au nord-est de l'île de Rügen.
Cette plateforme collectera environ 300 MW de capacité éolienne offshore provenant du parc éolien Windanker et la convertira en 220 kV, avant l'acheminement de l'électricité vers le réseau terrestre via une liaison par câbles sous-marins et terrestres jusqu'au poste de Stilow, actuellement en construction. Le système de raccordement au réseau comprend environ 100 kilomètres de câbles sous-marins et terrestres, dont l'installation est déjà terminée. Le projet entre désormais dans sa phase finale, axée sur les essais et la mise en service.
Le système de raccordement Ostwind 3 et le parc éolien offshore Windanker devraient être pleinement opérationnels d'ici fin 2026.

50Hertz et Skyborn établissent un cadre pour le raccordement du parc éolien offshore Gennaker

50Hertz et Skyborn Renewables ont signé un accord de coopération régissant la construction et l'exploitation des plateformes offshore nécessaires au raccordement du parc éolien offshore Gennaker, en mer Baltique allemande. Cet accord établit un cadre de coopération clair et lève plusieurs incertitudes juridiques et régulatoires liées aux projets éoliens offshore situés dans les eaux territoriales. Le projet Gennaker, composé de 63 éoliennes, sera raccordé via deux plateformes offshore offrant une capacité maximale de 927 MW. L'accord constitue un préalable essentiel à la mise en service, à la mi-2028, du système de raccordement au réseau.

L'ensemble des composantes d'Ostwind 4 entre en phase de demande de permis

Le projet Ostwind 4 vient de passer à la vitesse supérieure avec le dépôt des dossiers de demande de permis pour les sections offshore et onshore. L'ensemble du projet se trouve ainsi dans l'étape des procédures d'autorisation. Ce projet permettra, d'ici 2031, le raccordement d'une capacité éolienne offshore pouvant atteindre 2 GW, et introduira la technologie HVDC 525 kV en mer Baltique allemande.

Allemagne : publication par les gestionnaires de réseau de transport de la deuxième version du Plan de développement du réseau électrique 2037/2045

En Allemagne, les gestionnaires de réseau de transport 50Hertz, Amprion, TenneT et TransnetBW ont publié et soumis début 2026 à la BNetzA la deuxième version du Plan de développement du réseau électrique 2037/2045 (2025).

Cette version intègre le feedback issu de la phase de consultation, qui a donné lieu à environ 990 réactions, portant notamment sur la demande en électricité, le stockage par batteries, les charges flexibles, l'hydrogène et le développement du réseau offshore. Elle complète l'analyse des scénarios, conduisant à des besoins d'investissement estimés entre €365 et €392 milliards d'ici 2045. D'autres étapes sont attendues dans le processus, avec la publication d'analyses de scénarios complémentaires, après quoi la BNetzA reprendra le processus d'examen en vue de la confirmation du Plan de développement du réseau.

ÉTUDE

Mer Baltique – Huit gestionnaires de réseau de transport publient une étude régionale sur les réseaux offshore et l'éolien en mer

Huit gestionnaires de réseau de transport de la région de la mer Baltique ont publié la première étude régionale complète consacrée aux infrastructures de réseau offshore et au développement de l'éolien en mer à l'horizon 2040. L'étude identifie environ 13 GW d'interconnexions transfrontalières efficientes en termes de coûts et jusqu'à 50 GW de capacité éolienne offshore supplémentaire, mettant en évidence les bénéfices d'une planification coordonnée à l'échelle du bassin maritime, une réduction des coûts du système et des émissions, ainsi qu'un renforcement de la sécurité énergétique, de même que le rôle croissant des gestionnaires de réseau de transport et du couplage sectoriel avec l'hydrogène.

À propos d'Elia Group

Elia Group est un groupe international de transport d'électricité agissant comme catalyseur de la transition énergétique. En tant que société cotée en bourse employant plus de 4,500 personnes à travers le monde, nous veillons à ce que les systèmes électriques évoluent en phase avec les besoins de la société et de l'industrie.

À travers nos entités Elia Transmission Belgium, 50Hertz (Allemagne), Elia Grid International (EGI) et WindGrid, nous concevons, construisons et exploitons des systèmes électriques, et fournissons une expertise visant à rendre l'électricité accessible, fiable et abordable pour la société.

Exploitant plus de 19,600 km de réseaux à haute tension en Belgique et en Allemagne, le Groupe joue un rôle clé dans l'épine dorsale énergétique de l'Europe, en soutenant l'électrification, en renforçant les échanges transfrontaliers et en accélérant la transition vers une société plus décarbonée.

We bring power, today and tomorrow.

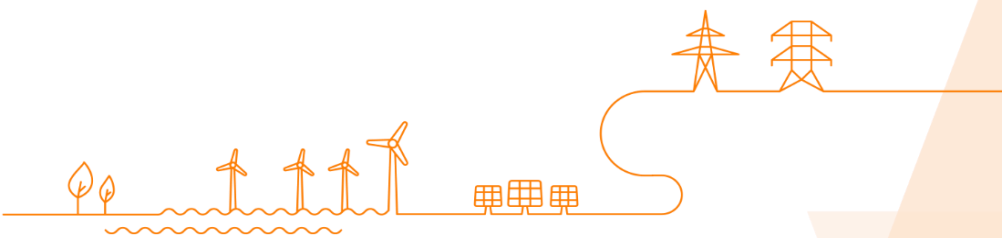

Pour de plus amples informations,

Investor Relations
Stéphanie Luyten | M +32 467 05 44 95 | **investor.relations@elia.be**
Elia Group SA
Boulevard de l'Empereur 20 | Keizerslaan 20 | 1000 Bruxelles | Belgique